

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine Direction du Patrimoine Culturel **Monsieur Thierry WAUTERS** Directeur Mont des Arts, 10-13 B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, 09/02/2024

BRUXELLES. Avenue Louise, 208 (arch. Henri VAN MASSENHOVE) N/Réf.: BXL22941 720 PROT

(= zone de protection de l'Hôtel Solvay situé au n. 224 / zone tampon Gest.: **BDG**

Unesco / Inventaire) V/Réf.: 2043-0963

PROTECTION: Clôture d'enquête de la procédure visant à classer Corr: **Thibault Jacobs**

comme monument l'hôtel Van Nerom **NOVA:** Demande de BUP - DPC du : 10/01/2024

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article 225 § 2 du CoBAT et en réponse à votre courrier du 10/01/2024 sous référence, la CRMS, en sa séance du 31/01/2024, a examiné les documents résultant de l'enquête préalable au classement éventuel du bien sous rubrique. La procédure, entamée par arrêté du 06/07/2023, vise le classement comme monument de la totalité de l'hôtel Van Nerom, en ce compris les meubles qui en font partie intégrante, sis avenue Louise, 208 à Bruxelles (arch. H. Van Massenhove, 1911).

Durant l'enquête, ni le Collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Bruxelles, ni le propriétaire n'ont transmis de remarques.

En conclusion, la CRMS confirme l'intérêt patrimonial du bien, qui est démontré dans la motivation jointe en annexe de l'arrêté autorisant l'ouverture d'enquête, et elle rend un avis favorable sur le classement de l'hôtel Van Nerom. Elle demande de bien vouloir proposer au Gouvernement de confirmer cette proposition par un arrêté de classement définitif.

c.c. à : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; crms@ur ban.brussels; protection@urban.brussels; sthielen@gov.brussels; wstevens@gov.brussels; opp.patrimoine@brucity.be

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

C. FRISOUE Président f.f.

Arcadia (3^{de} verdieping) - Kunstberg 10-13- 1000 Brussel

www.kcml.irisnet.be - kcml@urban.brussels - 02/432.85.00

